



VITILLOT PROTECTION

N°3 – 17/04/2024 d'après le BSV n°3 (LIEN)

A retenir

Stade phénologique : Nous sommes au stade 3-4F avec des parcelles avancées à inflorescence séparée



Soturac ←



←
Côt Floressas

Parnac
→



Black rot : Soyez vigilant car l'année précédente a engendré un stock d'inoculum élevé.

Mildou : Les œufs sont murs, les prochaines précipitations >10mm pourront engendrer des contaminations.

Oidium : Le stade de sensibilité arrive sur les cépages sensibles.

Eudémis : La confusion doit être posée le vol a bien démarré.

Flavescence dorée : Pensez à couper les ceps contaminés lors de la taille.

Etat sanitaire du vignoble :

Secteur	Stade moyen	Mildiou	Black-Rot	Oïdium	Botrytis	Eudemis
Vallée						
Vallée Ouest	4-6F	+	+	-	-	+
Vallée Est		+	+	-	-	+
Plateau						
Plateau Ouest	3-4F	+	-	-	-	+
Plateau Est		+	-	-	-	+
+ - Niveau de vigilance		Soyez couvert aux prochaines précipitations		Le stade de sensibilité arrive		La confusion doit être posée



VITILOT PROTECTION



Maladies et ravageurs :

-Black Rot : Le risque est réel sur des parcelles vu la pression de la campagne précédente. Un nettoyage au soufre avec des quantités >6kg/ha vous permet de limiter également l'oïdium. En fort historique, TRP et parcelles non nettoyées un IBS à demi dose limitera le risque de contaminations précoces.

-Mildiou : Les œufs sont murs en conditions de laboratoire. Soyez couvert avant la prochaine pluie, si les conditions sont réunies elle pourrait être contaminante, la campagne précédente ayant été très favorable au mildiou, l'inoculum est donc important.

Stade de sensibilité (éclatement du bourgeon)	OUI
Maturité des œufs de mildiou (à partir du 22/04)	OUI
T° et Hygrométrie suffisante pour générer des projections	OUI (météo à surveiller)
Les risques de contaminations seront probablement atteint aux prochaines précipitations	

-Oïdium : La lutte préventive peut démarrer, de fortes quantités de soufre contiennent bien la maladie.

-Eudémis : Le vol a débuté, il est important que les pièges et la confusion soient en place.

Le réseau de piégeage 2024 mutualisé entre les acteurs locaux est maintenu (Ca46/Vinovalie/Sodepac/Capel/Vitivista/M2I) avec les répartitions suivantes :

	Sauzet (Vinovalie)	Rivière Haute (Vinovalie)	Prayssac (CA 46) - SIGAUD	Pescadoires (CA 46)	Belaye (CA 46)	Vire sur lot (CA 46)	Soturac (CA 46)	Crypto Soturac (CA 46)	Floressas (CA 46)	Saux (CA 46)	Crypto Saux (CA 46)	Bovilla (CA 46)	Anglars Juillac (Ferme Exp)	Parnac (Vinovalie)	Crypto Parnac (Vinovalie)	Mercues (Vinovalie)	Flottes (vinovalie M2i)	Villesèque Trebaix (M2i)	Crypto Villesèque (M2i)	Parnac (M2i)	Crypto Parnac bis (M2i)	Rivière Haute (M2i)	Trespoux (Vitivista)	Mauroux (Vitivista)	Portes du Quercy (Vitivista)	Duravel (Vitivista)	CAIX (sodepac)	GREZEL (sodepac)	BAGAT (Sodepac)	Fages (CAPEL)	Cessac (CAPEL)	Vire sur lot (CAPEL)	Touzac (CAPEL)	Villesèque (CAPEL)	St Paul Flaugnac (CA46)		
08/04/2023	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15/04/2024			4	2	1	4	4	2	2	1	0	0				0																					

[Lien pour consulter le relevé.](#)



VITILOT PROTECTION



Préconisations

Privilégiez des produits mixtes mildiou / black rot ou black rot / oïdium afin de limiter votre consommation de produits phytosanitaires.

Attention aux DSR lors de vos choix de produits.

[Le document de référence pour la campagne 2024 et les méthodes alternatives en viticulture \(Lien\).](#)

En conventionnel :	
Option 1	Polyram 1,5kg + soufre poudre 6kg (ou liq 2-3L) + 1,5L LBG/Etonan // DSR 20m
Option 2	150/250 gr Cuivre métal (BB) + soufre poudre 6kg (ou liq 2-3L) + 1,5kg Optix/Allum (ou phosphonates)
Option 3 // CMR (compatible HVE mais perte d'un point)	Mikal Flash 2kg + soufre poudre 6kg (ou liq 2-3L) + 0,08 Difcor* (ou 0,2 dynal)* ; * → si parcelle historique BlackRot
En agriculture Biologique :	
Option 1	150/250 gr Cuivre métal + soufre poudre 6kg (ou liquide 2-3L)
Option 2	150/250 gr Cuivre métal (BB) + soufre poudre 4 kg (ou liquide 2L) + Armicarb 2kg // pas avec du Fer ni d'adjuvants
Oligos et substances de bases :	
Pnpp / Substances de bases :	Les préparations à base de prêle / orties / osier
Carences / Oligos éléments :	Les apports d'oligos éléments avec de L'azote, phosphore Fer / Manganèse, Bore et Zinc.
Adjuvants :	
	Sticman 0, 1/0, 15L ou Heliosol 0,5L ou Djeen : 0,25L
// Vérifiez les compatibilités physiques et réglementaires lors de votre choix produit Attention à respecter les grammages ha de matières actives ex Glyphosate 450gr/ha sous la rang	

CONSEIL EXPERTISE SUIVI PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

- Conseil indépendant
- Informations techniques et réglementaires
- Appui technique
- Différents services adaptés à vos besoins

Vous souhaitez

- Être conseillé et accompagné dans vos pratiques culturales
- Améliorer vos pratiques de production
- Raisonner vos différentes interventions de traitement



Florence LEOBON

Conseillère viticole

Chambre d'agriculture du Lot
Pôle Viti-vinicole
46140 Anglars-Juillac

06 25 76 26 30

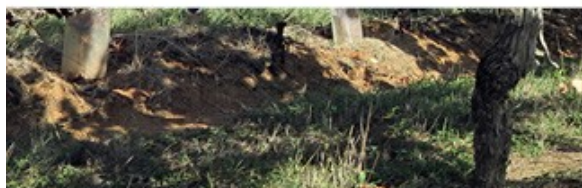


Julien BENIER

Conseiller viticole
Ingénieur Réseau Ferme DEPHY Lot

Chambre d'agriculture du Lot
Pôle Viti-vinicole
46140 Anglars-Juillac

06 25 76 26 45



VITILLOT PROTECTION



Adjuvantation :

Les adjuvants peuvent vous aider en conditions difficiles en améliorant la qualité de pulvérisation et la durée de lessivage des produits :

Ci dessous quelques exemples :

(Document complet sur ce Lien)



-Des éléments supplémentaires sur l'adjuvantation :

[Lien Ecophytopic](#)

Les sept fonctions des adjuvants

Pour être autorisé, l'adjuvant doit posséder au moins une des fonctions suivantes :

Fonction	Définition	Exemples
Améliore la qualité de la pulvérisation	Homogénéise la taille des gouttelettes en limitant les plus petites et les très grosses, limitant alors la dispersion dans l'atmosphère. Effet aussi sur l'angle du jet...	Alcool terpénique (Heliosol, Escapade, Calanque...) Lécithine de soja (Li 700, Elton, Elvis, Transit, Gondor...) Oligomère terpénique (Helioterpen film) Organo-silicone (Silwet L-77)
Étalement	Augmente la surface de contact entre le produit phytosanitaire et la plante (mouillabilité) en modifiant la tension de surface de la bouillie	Alcool terpénique (Heliosol...) Latex synthétique (Sticman) Lécithine de soja (Li 700, Gondor...) Organo-silicone (Silwet L-77) ...
Pénétration	Améliore la pénétration de la substance active au travers de la cuticule des feuilles	Alcool terpénique (Heliosol) Ester sulfurique (Hurrricane) Huile minérale paraffinique Huile de colza (Actirob B...) Lécithine de soja (Li 700, Gondor...) Oligomère terpénique (Helioterpen film) Organo-silicone (Silwet L-77, Break-Thru S240)
Rétention	Maintient les gouttelettes de bouillie sur le végétal lors de l'impact, limite le phénomène de rebond	Alcool terpénique (Heliosol...) Latex synthétique (Sticman) Oligomère terpénique (Helioterpen film) Organo-silicone (Silwet L-77)
Réduction du lessivage	Permet à la bouillie de se maintenir sur l'épiderme de la plante, apportant une meilleure résistance au lessivage. Intéressant pour les produits de contact	Alcool terpénique (Heliosol...) Latex synthétique (Sticman) Oligomère terpénique (Helioterpen film)
Maintien des propriétés de la bouillie	Maintient l'hygrométrie à la surface de la feuille ou prolonge la phase aqueuse de la goutte, limitant ainsi l'évaporation et la cristallisation de la substance active	Oligomère terpénique (Helioterpen film) Sulfate d'ammonium (Actimum)
Améliore la qualité de la bouillie	Acidifiant : place la substance active dans son milieu de stabilité Anti-mousse : empêche la formation de mousse dans la cuve lors de la préparation de la bouillie Autres fonctions : tampon pH, neutralisant l'eau dure, stabilisant de la bouillie, compatibilisant	Lécithine de soja (Li 700...) Organo-silicone (Antimousse « Bouillies ») Alcool terpénique Alcool terpénique Lécithine de soja Sulfate d'ammonium



Formation

Régler son pulvérisateur
en autonomie

Mercredi 15 mai 2024 de 09h30 à 17h

Anglars-Juillac :

Matin : salle des jeunes - AM : pôle viticole

Inscription

Florence LEOBON / Conseillère viticole - 06 25 76 26 30 - f.leobon@lot.chambagri.fr

www.lot.chambre-agriculture.fr

Méthodes alternatives et prophylactiques :

vigueur de la vigne. Mais il ne figure pas dans cette liste car celle-ci se veut applicable à tous les objectifs de rendement.

Bio-agresseurs	Techniques alternatives et prophylaxie	Objectifs
Mildiou	Drainage du sol	Limiter les flaques réduit les possibilités de formation de foyers primaires
	Enherbement, travail du sol, épamprage	Diminuer le développement d'organes verts à proximité du sol
	Travail du sol (avant risque mildiou élevé)	Détruire les plantules issues des semis de pépins
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation des grappes
Oïdium	Ebourgeonnage, effeuillage	Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV
	Maîtrise de la fertilisation azotée et enherbement	Réduire la vigueur
Black Rot	Destruction des bois de taille élimination des vieux bois et des baies momifiées	Limiter la source d'inoculum
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation du feuillage
Pourriture grise et acide	Drainage du sol	Limiter les « mouillères »
	Maîtrise de la fertilisation azotée, enherbement	Réduire la vigueur
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassement de végétation et aérer les grappes pour réduire les durées d'humectation
	Maîtrise des vers de grappes et de l'oïdium	Limiter les risques de porte d'entrée pour le champignon

Liste
complète
disponible
[ICI](#)

Afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires des outils sont à votre disposition :

Il vous est possible d'utiliser des produits de **biocontrôle**, la liste est disponible en cliquant sur le [lien](#).

-Substances de bases / PNPP* : [Les substances de bases en viticulture ITAB](#)

-Soutien nutritionnel : [Les désordres nutritionnels de la vigne \(INRA\)](#)

[Quelques résultats d'essais sur des produits alternatifs \(Lien IFV\)](#)

-Proscrivez les mélanges de produits phytopharmaceutiques dangereux pour les abeilles.

-Les couverts végétaux et les différents enherbements implantés favorisent les auxiliaires, et le développement de nombreuses espèces qui sont bénéfiques à la vigne. [Lien](#)

pe-cos-enr- n°207-21/04/2021

La Chambre d'agriculture du LOT est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Lot. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage et de l'Alimentation
Cahors

Vos interlocuteurs

Pôle environnement et végétal
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr - 05 65 23 22 22

Julien BENIER, conseiller viticole
j.benier@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 45

Florence LEOBON, conseillère viticole
f.leobon@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 30



Chambre d'agriculture du Lot
430 avenue Jean Jaurès
CS60199
46004 Cahors Cedex 9